

Frank McEown, de Boissevain, Manitoba ; Auguste Audette dit Lapointe, Ste-Cécile du Bic, Edouard Achille Costolow, L'Avenir; Gabriel Narcisse Tremblay, St Roch des Aulnaies ; Horace Honorius Préfontaine, Valcourt ; Louis Arthur Eug. Lelaidier, St Jean Deschaillons ; Prosper Synott, Eboulements ; Pierre G. Al. Giroux, Ile-Verte : Louis Jos. Ameida Valois, de Valois ; Jos. A. Oscar Brodeur, Stukeley-Sud ; W. Newton Smiley, St-Lambert, Montréal ; Charles Lazare Robillard, West Wickham ; Joseph Alphonse Piette, Sorel ; Joseph Napoléon H. Campeau, Sainte-Cunégonde ; D. J. Hector Berthiaume, Ste-Marthe ; V. Arsène Lafrenière, Ste-Hélène, Bagot ; Thos. S. T. Smellie, Birtle, Manitoba ; D. James Evans, Jean-Baptiste M. Forest, Montréal ; Évariste C. Tremblay, Wauregan, Conn ; J. T. Reid, Manitoba ; Arthur Taillefer, Mountebello ; Wesley Groves, Fitzroy Harbor ; Ferdinand Bélanger, Ste-Rose ; James Edward Hanna du Queen's College ; L. de Lotbinière Harwood, Montréal.

Les bacheliers suivants sont admis à l'étude de la médecine et de la chirurgie sur présentation de leurs diplômes respectifs :

Frédéric Boulanger, Ste-Agathe ; John Bergeron, Ste-Sophie, d'Halifax ; Ant. Asselin, Manchang, Mass ; L. Arthur Lessard, St-Joachim ; Léon Fiset, Québec ; Jos. T. Gauvreau et Ed. J. A. R. Martin, Rimouski ; Jos. Ed. Dubé, Montréal ; Zénon Malot, Ste-Julie de Verchères ; David Roberge, St-Cuthbert ; Hormisdas Fréchette, St-Norbert, Berthier ; Geo. H. Mathewson, Montréal ; Jos. John Ross, Dewittville ; Nap. Lambert et Honorius Ricard, Trois-Rivières ; James Pritchard, North Wakefield ; J. B. E. Tessier dit Lavigne, J. A. Bernier, Frédéric Pelletier, Jos H. Riopel et Art. Trudeau, Montréal.

Le rapport des assesseurs de l'Université Laval est lu et adopté.

Proposé par le Dr Rodger et secondé par le Dr. Chèvrefils :

Qu'à l'avenir, à l'assemblée du comité de créances qui devra siéger la veille de l'assemblée semi-annuelle, le président et le vice président (qui doivent signer les licences), soient présents, que toutes les licences soient préparées ce jour-là et que le comité fasse rapport au bureau le jour suivant, et que le comité de créances soit composé des officiers du Collège et des Drs. Craik, Perrigo, Desjardins et Lemieux.

Le Dr. Guay, proposé, secondé par l'hon. Dr. Paquet, et il est résolu unanimement : que les membres du Collège des Médecins de la province de Québec ont appris avec un vif regret la mort du Dr. D. Alf. De St Georges, gouverneur de ce Collège pendant de nombreuses années, et que copie de la présente résolution soit transmise à sa famille.

Proposé par le Dr. Guay, secondé par le Dr. Côme Rinfret, et résolu : que le Dr. Arthur Vallée, de la ville de Québec, soit nommé gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, au lieu et place de feu le Dr. De St-Georges.